

SSIAP 2

**Chef d'équipe
de Service
de Sécurité
Incendie et
d'Assistance
à Personnes**

PROGRAMME DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté
du 2 mai 2005 modifié



OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH ; encadrer et former l'équipe de sécurité incendie, former les employés à la sécurité incendie, diriger le poste de sécurité lors des sinistres, gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.



DURÉE

70 heures réparties sur 10 jours
(soit 2 semaines + 1 jour d'examen).



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant exercer la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.



PRÉREQUIS

- Être titulaire du SSIAP 1
- Être titulaire d'un SST ou PSC1 de moins de 2 ans
- Maîtriser le français (lu, écrit, parlé)



EFFECTIF MAXIMUM

12 stagiaires par session.



DATE ET LIEU

Se référer au calendrier des formations.

- Outils et PC en situation de crise
- Exercices sur les installations techniques de sécurité incendie
- Support de cours remis à chaque stagiaire



PROGRAMME DE FORMATION SSIAP 2

Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes



MODULE 1 - RÔLES ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

38 h

- Séquence 1 : Gestion de l'équipe de sécurité
- Séquence 2 : Management de l'équipe de sécurité
- Séquence 3 : Organiser une séance de formation
- Séquence 4 : Gestion des conflits
- Séquence 5 : Évaluation de l'équipe
- Séquence 6 : Information de la hiérarchie
- Séquence 7 : Application des consignes de sécurité
- Séquence 8 : Gérer les incidents techniques
- Séquence 9 : Délivrance du permis de feu



MODULE 2 - MANIPULATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

10 h

- Séquence 1 : Système de détection incendie
- Séquence 2 : Le système de mise en sécurité incendie
- Séquence 3 : Installations fixes d'extinction automatique



MODULE 3 - HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

6 h

- Séquence 1 : Réglementation du Code du travail
- Séquence 2 : Commissions de sécurité et d'accessibilité



MODULE 4 - CHEF DE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ EN SITUATION DE CRISE

16 h

- Séquence 1 : Gestion du poste central de sécurité
- Séquence 2 : Conseils techniques aux services de secours



EXAMEN

7 h

- Séquence 1 : QCM de 40 questions
- Séquence 2 : Exercice de gestion du PC en situation de crise
- Séquence 3 : Animation d'une séance pédagogique



CONDITIONS D'EXAMEN

Jury d'examen composé d'un représentant du SDIS ou département ou à leur (caserne), président du jury, et de 2 chefs de service de sécurité incendie en exercice (ou adjoint diplômé SSIAP 3).

- **Épreuve écrite :**
un QCM de 40 questions, durée 40 minutes.
- **Épreuve orale :**
Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 min. (15 min./stagiaire)
- **Épreuve pratique :**
Exercice de gestion du PC en situation de crise. (20 min./stagiaire)



CERTIFICATION

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte aux épreuves orale et pratique.



VALIDATION

- Délivrance d'un diplôme de qualification SSIAP 2 pour les candidats certifiés.
- Délivrance d'une fiche individuelle d'examen pour les candidats ajournés à l'une ou l'autre épreuve leur permettant de se présenter à un nouvel examen dans l'année.



ORFA SERVICES

Votre partenaire en sécurité



06 46 91 01 42



www.orfa-services.fr